

Rapport d'information de la commission de la culture et de la communication du 1^{er} juin 2026

Rapporteur : Johan Martens

Présentation de la politique culturelle 2026-2030

Présentation par Mme MAHRER, Cheffe du service culture et communication.

Un travail de restructuration du service a été finalisé par la production d'un document permettant de poser une politique culturelle pour la nouvelle législature et de répondre à une demande qui figure dans le règlement d'application de la loi cantonale, à savoir que chaque commune doit adopter une politique culturelle, ou en tout cas une ligne directrice en matière de culture, pour son territoire. Ce document officiel a été validé par le Conseil administratif.

La politique culturelle permet de répondre concrètement au principe de médiation au sens large, soit de faire le lien avec le public, même non-initié. L'idée est de faciliter l'accès à l'art et à la culture sous toutes ses formes, de favoriser l'appropriation d'un lieu, d'une œuvre ou d'un projet, de développer la sensibilité et le sens critique représentés par la curiosité, encourager la participation citoyenne, l'étonnement, l'émerveillement, faire voir et enfin expérimenter des pratiques peu communes. L'équipe va prendre le temps d'établir un diagnostic du territoire et créer des indicateurs inédits (passer du quantitatif au qualitatif) en allant à la rencontre des gens, des publics et des acteurs du territoire, pas seulement culturels. Favoriser l'accès à la culture fait tomber les différentes barrières qui empêchent d'avoir accès à l'offre culturelle, barrières qui peuvent être physiques, psychologiques, culturelles, financières, sociales, etc. Il est important de mélanger les pratiques, les professionnels et les amateurs, le culturel et le socio-culturel. Il faut aussi plaider pour que la culture sorte de ses murs traditionnels et des élites pour être aussi populaire. La culture peut aussi créer du scandale, de la polémique et peut servir à lever des incompréhensions. Il ne faut jamais avoir peur du débat.

Cette politique culturelle, dont l'horizon est 2030, permet aussi de servir de cadre à l'équipe pour arbitrer les nombreuses demandes de subventions et ainsi pouvoir justifier de manière transparente les refus et les acceptations. Le développement du service est un peu plus ambitieux qu'une simple projection de la culture autour de thématiques fortes, comme par exemple l'accessibilité. Au-delà de vouloir une culture participative, c'est-à-dire qui inclut son public, le but est d'avoir une culture immersive, qui s'insère un peu partout et qui contribue au bien-vivre ensemble.

Cette politique culturelle s'articule autour de 5 axes stratégiques, soit :

- Tisser un réseau vivant : mettre en réseau les acteurs du territoire susceptibles de coconstruire des actions culturelles ; passer d'un travail « d'experts » dans des lieux dédiés à la culture à un travail collaboratif sur l'ensemble du territoire ; développer ce réseau à l'intérieur du Service de la culture et de la communication (bibliothèques), entre les services, avec les associations et institutions, avec l'ensemble de la population ;
- Ancrages territoriaux : créer des racines et avoir une connaissance fine du territoire communal ; ancrer l'action du service dans des lieux diversifiés, tels que les bibliothèques ; passer d'un grand lieu unique potentiellement élitiste vers une multitude de lieux formant un écosystème avec des profils variés (quartiers, bibliothèques, lieux novateurs tels que la Maison des familles, salle du Lignon ou la Maison Chauvet-Lullin, des espaces hors les murs) ; valoriser le profil spécifique de chacun des quartiers pour imaginer une unité de la Commune et pour lutter contre la fragmentation et la polarisation ;
- Faciliter les initiatives : prendre en charge l'émergence et l'éclosion d'initiatives culturelles et accompagner leur développement ; le service deviendrait un incubateur de projets culturels citoyens avec plusieurs formes de dispositifs, comme l'éducation, le soutien d'initiatives citoyennes et d'acteurs culturels, le support logistique ou technique, la communication ;
- Loi pour la promotion de la culture et de la création artistique (LPCCA) comme levier : utiliser les principes de la loi comme manière de fonctionner, notamment ses principes d'ouverture comme le message culturel de la Confédération qui insiste sur les principes de participation, d'identité culturelle partagée, etc. ;
- Piloter les prestations : imaginer le territoire de Vernier comme un territoire d'expérimentation pour des formes de créations hybrides et inconnues ne s'inscrivant pas dans des lieux particuliers.

Le Service de la culture et de la communication a abandonné ses cycles contraints de programmations annuelles au profit d'une démarche plus spontanée, plus réactive par rapport à ce qui remonte du terrain et des rencontres avec le public.

L'équipe et le service sont en reconstruction avec de nouvelles bases pour arriver en 2027 à l'année 0 qui sera le début de l'activité hors saison culturelle. En 2028, le modèle sera créé en suivant des initiatives et en tentant des choses pour arriver en 2029 à l'ajustement du modèle et à sa validation en 2030. Un bilan des actions entreprises pourra être effectué en fin de législature.

La salle du Lignon ne va plus accueillir la saison culturelle mais aura vocation à imaginer d'autres formats pour en faire un lieu vivant. Un lieu de convivialité a été développé dans la buvette avec un coin convivial/espace détente et où il est possible de lire et de consulter des livres en libre-service. Une scène a été installée pour faire des expérimentations en marge de la saison avec de petits formats. Il y a eu du jazz, des tremplins de jeunes artistes du quartier du Lignon, des sorties de résidence de jeunes compagnies de théâtre. Il y a également eu des expositions, des récits de voyage et des dédicaces. Les modalités de mise en œuvre de la salle du Lignon doivent encore être trouvées, pour permettre une plus grande amplitude d'ouverture.

L'offre hors-murs va être étoffée afin de mettre l'art dans la rue, au milieu des passants, comme l'art visuel (street art, peinture, sculpture), les performances, le cirque, le théâtre, l'improvisation, etc., avec des propositions éphémères, participatives comme des grands bals populaires. Venir à la rencontre des gens est très important notamment pour toucher des personnes qui ne vont pas dans les salles de spectacles. Le format de la Contre-saison va être maintenu mais renommé et réadapté pour éviter de débarquer dans les quartiers sans préavis, sans travail préparatoire, de sorte que les propositions artistiques soient bien accueillies par la population.

(Nb. la programmation 2026 aura lieu au mois d'août uniquement dans le parc Chauvet-Lullin, faute de personnel.)

Travail transversal et en partenariat : le service souhaite collaborer avec les autres services communaux sur des thématiques spécifiques. Il s'agirait de proposer des spectacles pour venir en soutien de certaines problématiques sociales et sociétales. Au mois de novembre, dans le cadre de la campagne contre les violences sexistes et sexuelles, le service va proposer une exposition, un spectacle de danse et des débats à la salle du Lignon en collaboration avec la délégation à l'intégration du Service de la cohésion sociale. Cela permet d'appréhender une problématique sociétale avec plusieurs facettes et plusieurs angles. Aborder une thématique avec un spectacle et des discussions permet de parler aux émotions et au cerveau. Le service accompagnera aussi de grands projets, tels que la Maison des familles.

Éducation artistique et culturelle : Cet élément est au centre des préoccupations du service. Des liens directs sont en développement avec la direction du cycle d'orientation du Renard afin de développer une programmation dédiée aux élèves et obligatoire dans le programme scolaire. Les propositions seront coconstruites avec les élèves. Les offres pour les scolaires et les crèches sont maintenues. Le Conservatoire populaire va étoffer son offre sur Vernier et va monter un projet pilote de cours extrascolaires en groupe gratuits de musique accompagnée par ordinateur et de hip-hop à la salle du Lignon.

Bibliothèques : Il faut remettre les bibliothèques au cœur du dispositif.

En résumé, il ne suffit pas de rassembler et de proclamer le vivre ensemble. Il s'agit d'un travail de longue haleine dont les résultats ne sont pas perçus immédiatement. Le programme du service est expérimental parce qu'il n'a jamais été poussé à ce point dans les communes. Le service va rester humble dans ces propositions et va s'autoriser à se tromper.

Un commissaire (VERT.E.S) souhaite savoir si le théâtre en plein air va revenir et si les auditions de musique, les expositions et le week-end japonais à la Maison Chauvet-Lullin sont maintenus.

Selon Mme MAHRER, des événements au format réduit vont se dérouler dans plusieurs endroits du parc Chauvet-Lullin en fin d'après-midi et un spectacle de plus grande envergure sur la scène aura lieu à la fin. Le service n'a pas les moyens pour l'instant de programmer du théâtre en plein air qui demande une infrastructure conséquente mais que la volonté de redonner vie au parc Chauvet-Lullin est présente. La Maison Chauvet-Lullin accueille toujours des auditions sur réservation. Concernant les expositions, elle espère que d'ici cet automne, voire ce printemps, des expositions collectives pourront être organisées dans l'ensemble de la Maison. Les expositions collectives permettent de créer des synergies et une communication plus percutante. Le week-end japonais est maintenu et aura davantage d'espace. La Maison Chauvet-Lullin pourrait devenir un lieu de résidence pour les artistes avec comme condition que leur proposition se mette en lien avec la population d'une manière ou d'une autre.

Un commissaire (MCG) avait l'impression que le service était l'organisateur de moments culturels sur la Commune. Or, en écoutant la présentation de Mme MAHRER, elle perçoit le service comme un faiseur de culture et qui se transforme en accompagnateur d'artistes verniolans.

Selon Mme MAHRER, l'idée est effectivement d'accompagner des initiatives et de ne pas être forcément l'instigateur de l'initiative ni l'organisateur à proprement parler de l'événement, mais de l'accompagner. Néanmoins, le service va continuer d'organiser certains événements et spectacles mais en modifiant sa manière de voir et d'agir, en allant à la rencontre de la population, en identifiant ses besoins et, à partir de là, en imaginant un lien avec un projet culturel. Une co-construction avec la population est souhaitée.